

Lundi 23 mars 2020

SNES-INFO-Épidémie Coronavirus-34

IMPORTANT/ Lancement du Fonds de Secours du CNM

Chère adhérente, Cher adhérent,

Je vous informe que le CNM vient de mettre en place son **Fonds de Secours à destination des entreprises (TPE/PME) musicales et de variété assujetties à la taxe fiscale.**

Chaque aide, plafonnée à **8 000 € (voir ci-dessous)**, comprend une **incitation à verser aux artistes une compensation pour les spectacles annulés et une mesure de solidarité avec les auteurs/compositeurs.**

Voici les critères de recevabilité des dossiers au Fond de Secours du CNM :

Les dossiers sont à déposer au fil de l'eau et seront étudiés dans **un délai maximum d'une semaine après leur dépôt.**

BÉNÉFICIAIRES

Le demandeur doit être une **personne morale**, qui détient une **licence 1, ou 2, ou 3**, exerce son activité dans **le domaine de la musique et des variétés** et répond aux caractéristiques des **TPE et PME** (structures de droit moral **<250 salariés** et avec un **CA <à 50M€**).

PÉRIMÈTRE

Aide à la **continuité de l'activité des entreprises du spectacle vivant musical et / ou de variétés** * Pertes économiques résultant directement des annulations totales ou partielles, reports, et baisses de recettes en lien avec les dispositions prises par la puissance publique pour empêcher la propagation du Covid19.

ÉLIGIBILITÉ

Pour que son dossier soit recevable, il conviendra que le demandeur **se soit acquitté de ses obligations vis à vis des organismes de gestion collective, en matière de paiement des droits de représentation.**

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

- "La **sincérité** et le **sérieux** des informations financières transmises ;
- Le **caractère direct** du lien entre la **difficulté financière** rencontrée et l'épidémie de Covid19 ;
- L'**historique d'activité** du demandeur ;
- L'obtention par le demandeur **d'aides du CNM en 2019 et 2020** ;
- La **gravité de la situation** du demandeur et le risque quant à la continuité de son activité"

MONTANT DE L'AIDE

Chaque demandeur peut bénéficier d'un soutien d'un montant maximum de **8 000 euros**, et ne peut formuler qu'une seule demande.

Ce montant pourra être bonifié et porté à **11 500 €**, sous réserve que le demandeur s'engage à consacrer une part de l'aide au moins égale à 1 500 € au paiement d'un dédit compensant un ou plusieurs cachets qui n'auront pas été honorés du fait de l'annulation d'une ou plusieurs représentations.

MODALITES DU FONDS

L'examen des dossiers est effectué **au cours de la semaine** qui suit leur dépôt. **Le CNM peut demander un complément d'information au demandeur.**

La décision d'attribution de l'aide ou de refus intervient **au plus tard dix-sept jours calendaires après le dépôt du dossier.**

Le paiement de l'aide intervient dans la semaine qui suit la décision.

PIÈCES À FOURNIR

Le formulaire complété (à télécharger ci-dessous) :

Onglet 1-Formulaire du présent document, **jusqu'à la description des difficultés rencontrées**

Onglet 2-**TableauSuiviDates**,

Onglet 3- **Situation financière**

Joindre un **RIB en pdf** ou le cas échéant, une **attestation sur l'honneur de dédit** (onglet 4)

ÉLÉMENTS A ENVOYER UNIQUEMENT À : secours@cnav.fr

Page d'information sur CNM sur le Fonds de Secours

Formulaire de demande de Fonds de Secours
Format .xlsx

Formulaire de demande de Fonds de Secours
Format .ods

Nous restons à votre disposition.

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué général



▶▶▶ Retrouvez sur notre site en page d'accueil, le DOSSIER "**CORONAVIRUS - RESSOURCES SNES**" toutes les informations que nous publions et d'autres informations liées à l'épidémie due au coronavirus / COVID19 (**textes officiels, liens vers les sites des Préfectures et des Agences Régionales de Santé ...**)

SITE SNES @Dossier
CORONAVIRUS - RESSOURCES

SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à chloe.metaireau@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR